



## Remise des diplômes du DNB/CFG, relevés de notes et attestations ASSR2 - session 2020

publié le 16/11/2020

Mesdames et messieurs les anciens élèves et parents,

En raison du contexte sanitaire actuel, les diplômes du DNB/CFG, les relevés de notes et les attestations ASSR2 - session 2020 ne pourront être remis lors d'une cérémonie et sont à retirer au secrétariat.

Nous vous remercions de bien vouloir contacter le secrétariat au préalable afin de définir un horaire de rendez-vous.

Vous trouverez donc ci-dessous les modalités de leur retrait (port du masque obligatoire et respect des gestes barrières) :

- ▶ les anciens élèves devront se présenter au collège à l'heure de rendez-vous prévue avec le secrétariat, munis de leur carte d'identité
- ▶ en cas d'impossibilité de se déplacer, les anciens élèves peuvent rédiger un courrier de procuration en mentionnant le nom de la personne qui se présentera au collège, munie de sa carte d'identité et de la copie de la carte d'identité de l'ancien élève.

Les diplômes du DNB/CFG et relevés de notes devront être retirés au plus tard le 15 juin 2021.

Après cette date, ils seront retournés au Rectorat de POITIERS.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**